

CONSEIL RÉGIONAL DU 4 JUILLET 2023

**Rapport n° CR 2023-028 : Arrêt du projet de Schéma directeur de la région Île-de-France
environnemental ou SDRIF-E**

**Amendement sur la carte n°1 « Maîtriser le développement urbain »
et la carte n°2 « Développer l'indépendance productive régionale »
En lien avec le document : « Compléter le réseau de transport existant »**

Texte de l'amendement :

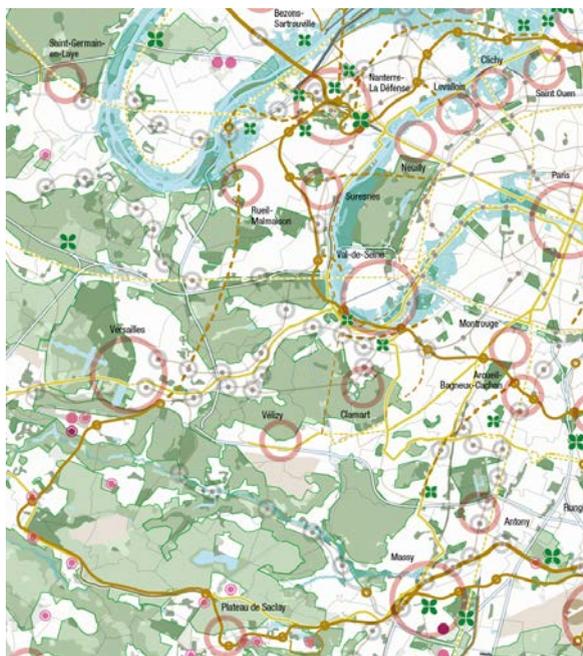
**Département de l'Essonne et des Yvelines
Villes de Palaiseau et Versailles,**

**La ligne 18 Ouest, entre la gare de Massy-Palaiseau (exclue) et la gare de Versailles Chantiers,
est retirée du projet de SDRIF-E.**

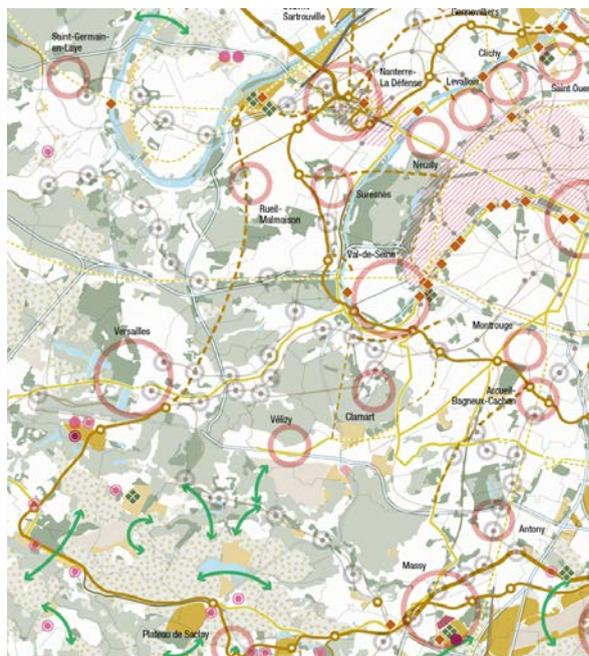
Les pastilles "Projet de gare" de Palaiseau, Orsay-Gif, CEA Saint-Aubin, Saint-Quentin Est, Satory et Versailles Chantiers sont retirées.

Le linéaire orange représentant le tracé du métro est retiré entre la gare de Massy-Palaiseau et la gare de Versailles Chantiers est supprimé.

Le principe de liaison entre la gare de Versailles Chantiers et Saint-Denis-Pleyel est supprimé.



Carte 1



Carte 2

Exposé des motifs de l'amendement :

**CRÉER DES TRANSPORTS DONT PERSONNE N'A BESOIN ET QUI GÉNÈRENT UNE
ARTIFICIALISATION MASSIVE : UN PROJET D'AVANT HIER QU'IL CONVIENT
RAISONNABLEMENT D'ABANDONNER AUJOURD'HUI**

Avec une prévision de 100 000 voyages/jour en 2030 - soit trois fois moins que la future ligne 15 - qui relierait entre eux deux bassins d'emploi qui n'ont quasiment rien en commun - Antony/Massy/Saclay/Les Ulis et Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines - l'opportunité de la ligne 18 à

Conseil régional
Pôle Écologiste

l'Ouest et au Nord Ouest est très contestée. L'objectif de desservir le pôle économique du plateau de Saclay ne répond pas aux principaux besoins de mobilités des habitants du Nord-Essonne et du sud des Yvelines.

De plus, l'enquête publique modificative de 2020 (suite à celle de 2016), a clairement rappelé que la rentabilité du tronçon Saclay-Saint-Aubin-Versailles était négative. Les coûts de réalisation de la ligne 18, estimés à environ 3 milliards d'euros, ainsi que les coûts d'entretien futurs seront lourds à assumer, à un moment où le financement des transports collectifs est l'objet des plus grandes incertitudes.

Enfin, cette ligne accélère l'urbanisation massive de ce qu'il reste aujourd'hui de la plaine agricole du plateau de Saclay, 110 ha de sols voués à l'artificialisation et l'imperméabilisation, contrairement aux objectifs affichés, y compris par le Gouvernement, en matière de protection des terres agricoles.

Loin de répondre aux besoins réels des habitant.es et d'améliorer leur vie quotidienne, la ligne 18 favoriserait toujours plus l'étalement urbain et renforcerait le phénomène de « ville dissociée » (ceux qui y travaillent habitent ailleurs et ceux qui y habitent travaillent ailleurs).

Ce projet d'une autre époque, inutile et climaticide, ne peut figurer dans le SDRIF-E.

La Présidente du groupe :



Ghislaine Senée